

sent des logements commodes et agréables pour jouir de la société; place où on pût donner l'idée d'un campement militaire, où il y eût des tentes, des barraques, des corps-de-garde, et tout ce qui peut rendre un logement gracieux, à couvert des inconvénients qui en pourroient déranger la tranquillité. Monsieur le commandant a destiné une place pour le prix, et qui ne pouvoit estre mieux choisie ; place jointe à celle de Louis-le-Grand, dont les beautés et la situation favorable contribuèrent à rendre cette feste plus brillante. Elle est située au bout des Tillots (Tilleuls), et va jusqu'aux remparts de la ville. Le terrain est inégal ; il a esté aplauy, les hauteurs nivelées par le transport des terres, et tout l'espace formé en une esplanade parfaite, la quelle a quatre cents pas de longueur, sur cent de largeur. C'est sur ce terrain que l'on a bâly des logements, avec des agencement et une régularité des mieux entendus.

D'abord, se présente, à l'entrée, une façade qui impose, bâtie en bois peint en forme de pierre de taille. Elle est élevée de terre jusqu'à vingt-deux pieds, une plinthe en orne le bas et le haut est terminé par une corniche, surmontée de chaque côté, par des trophées d'armes et d'instrumens militaires. On a ouvert, à droite et à gauche, deux grands cabinets où sont logés des cafés, meublés avec autant d'art que de propreté.

L'entrée principale du camp, ouverte dans ce mur feint, est de cinquante pieds, et, à chaque côté, est élevé un corps du même mur, de vingt-deux pieds de hauteur et large de dix, au bas duquel on a ménagé, adroite et à gauche, deux barraques pour deux corps-de-garde. Sur la façade, en dehors, on a peint un grand pilastre d'un ordre ionique, qui supporte un piédestal, soutenu, en dedans et en dehors, de deux consoles en rouleaux, ornées de festons de feuilles de chesne, sur lequel est posé un fier lion avec ses longues crinières, peint en or.